

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

#### **SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30**

N° DEL2022\_002 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET GÉNÉRAL

#### **L'an deux mille vingt deux, le huit février**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jérôme CASIMIR

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

#### **Membres présents non votants** :

Mesdames Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE.

#### **Membres excusés** :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, messieurs David DONNEZ, Patrick MARIE

#### **Membres représentés** : Mesdames, messieurs,

Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Michel FRANQUES), Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Odile LACAZE (pouvoir à Laurence PUJOL), Nathalie FERRAND-LEFRANC (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Michel TREBOSC (pouvoir à Eric GUILLAUMIN)

**Votants : 47**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022**

### **N° DEL2022\_002 : BUDGET PRIMITIF 2022 - BUDGET GÉNÉRAL**

Pilote : Finances

**Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,**

Le projet de budget primitif 2022, pour le budget général, s'équilibre en dépenses

et en recettes à 112 158 467,96 € dont :

64 892 379,83 € en fonctionnement

47 266 088,13 € en investissement

#### **Section de fonctionnement**

Le financement est assuré par :

- le produit des contributions directes	33 922 590,00 €
<i>Dont : FNGIR : 737 340 €</i>	
<i>Dont Garantie FPIC : 593 000 € (50% du réalisé 2021)</i>	
<i>Dont Fraction de TVA : 12 513 000 €</i>	
- les compensations de fiscalité	2 180 000,00 €
- la TEOM	10 080 000,00 €
- la DGF	9 269 000,00 €
<i>dont : dotation de compensation : 7 122 000,00 € €</i>	
<i>dotation d'intercommunalité : 2 147 000,00 €</i>	
- les ventes de produits et de prestations	5 138 436,83 €
- les attributions de compensation	957 076,00 €
- les participations et subventions	1 853 961,00 €
- les travaux en régie	243 920,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	355 000,00 €
- les atténuations de charges	180 000,00 €
- d'autres produits et produits exceptionnels	712 396,00 €

**Total des recettes de fonctionnement 64 892 379,83 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les crédits nécessaires à l'activité annuelle des services communautaires (charges à caractère général)	17 702 811,22 €
- les charges de personnel	20 255 341,00 €
- l'attribution de compensation versée aux communes	5 535 921,00 €
- contribution au FPIC	80 000,00 €
- les subventions d'équilibre aux budgets annexes	1 236 100,00 €
- les intérêts des emprunts et de la dette récupérable versée aux communes	1 265 000,00 €
- des dépenses de gestion courante (dont contribution incendie et secours 3 342 000,00 €)	4 725 800,00 €
- des dépenses exceptionnelles	102 891,83 €
- le virement à la section d'investissement	5 988 514,78 €
- la dotation aux amortissements	8 000 000,00 €

**Total des dépenses de fonctionnement** **64 892 379,83 €**

### Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- le FCTVA	6 390 000,00 €
- des subventions d'investissement	1 779 100,00 €
- la dotation aux amortissements	8 000 000,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	1 500 000,00 €
- le virement de la section de fonctionnement	5 988 514,78 €
- une enveloppe d'emprunts prévisionnelle	22 352 826,35 €
- des remboursements d'avances et de dette récupérable	780 927,00 €
- les opérations pour compte de tiers	474 720,00 €

**Total des recettes d'investissement** **47 266 088,13 €**

Les dépenses de cette section regroupent :

- les dépenses et subventions d'équipement nouvelles	39 672 448,13 €
- le remboursement en capital des emprunts	5 020 000,00 €
- les opérations pour compte de tiers	474 720,00 €
- des écritures patrimoniales (chapitre 041)	1 500 000,00 €
- la reprise de subventions et de provision pour risques	355 000,00 €
- les travaux en régie	243 920,00 €

**Total des dépenses** **47 266 088,13 €**

## **Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 11 janvier 2022,

### **ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

#### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 41 voix pour, 5 voix contre**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

#### **1 abstention(s)**

Madame Anne-Marie ROSÉ

**ADOpte** le budget primitif 2022, pour le budget général, qui s'équilibre en dépenses

et en recettes à 112 158 467,96 € dont :

64 892 379,83 € en fonctionnement

47 266 088,13 € en investissement

**DÉCIDE** de créer deux nouvelles autorisations de programme pour un montant total de 10 891 000 € : 891 000 € pour les opérations programmées dans le cadre du contrat de plan État Région 2021 – 2027 au titre de l'enseignement supérieur et de la recherche et 10 000 000 € pour le pacte financier et fiscal de solidarité période 2022 – 2025. Les échéanciers prévisionnels de crédits de paiement de ces deux autorisations de programme sont les suivants :

Autorisation de programme n° 2022-01 : CPER 2021-2027

Exercice	2022 Prévisionnel	2023 Prévisionnel	2024 Prévisionnel	2025 Prévisionnel	2026 Prévisionnel	Total autorisation de programme
Crédits de paiement prévisionnels	68 000,00 €	142 000,00 €	98 000,00 €	268 000,00 €	315 000,00 €	891 000,00 €
<i>dont :</i> opération AP2022-01-CPER 2021-2027 (002022002)	68 000,00 €	142 000,00 €	98 000,00 €	268 000,00 €	315 000,00 €	891 000,00
Recettes Prévisionnelles	68 000,00 €	142 000,00 €	98 000,00 €	268 000,00 €	315 000,00 €	891 000,00 €
<i>dont :</i> Autofinancement et emprunt	68 000,00 €	142 000,00 €	98 000,00 €	268 000,00 €	315 000,00 €	891 000,00 €

Autorisation de programme n° 2022-02 : Pacte financier et fiscal 2022-2025

Exercice	2022 Prévisionnel	2023 Prévisionnel	2024 Prévisionnel	2025 Prévisionnel	Total autorisation de programme
Crédits de paiement prévisionnels	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	10 000 000,00 €
<i>dont :</i> opération AP2002-02 pacte financier et fiscal 2022-2025 (002022004)	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	10 000 000,00 €
Recettes Prévisionnelles	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	10 000 000,00 €
<i>dont :</i> Autofinancement et emprunt	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	2 500 000,00 €	10 000 000,00 €

**AUTORISE** madame la présidente, conformément aux dispositions prévues par l'instruction budgétaire et comptable M57, à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des crédits inscrits dans chaque section pour l'ensemble des budget gérés en M57 (budget général et budgets annexes de zones). Un compte rendu des virements de crédits sera effectué lors de chaque Conseil communautaire.

Pour extrait conforme,  
 Fait le 8 février 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY